



L'effet de la régulation sur les industries de santé et sur la contribution économique du G5 en France

12 juin 2019



le **B**  **PE**

BDO

La contribution économique du G5 en France et l'effet de la régulation

- Ces dernières années, la France a perdu des places en production pharmaceutique, en balance commerciale pharmaceutique et en recherche clinique.
- La contrainte majeure des déficits publics a conduit à une forte régulation des dépenses de santé depuis 2005, avec une intensité qui est encore montée de deux crans depuis 2010. L'analyse détaillée des tableaux d'économies de l'objectif national de dépenses maladie (ONDAM) montre que les produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux, diagnostics) qui représentent à peine 20% des dépenses dans le champ de l'ONDAM en représentent 60% des économies sur 2010-2019, et même 85% sur la seule médecine de ville.
- Cela se traduit dans l'activité. Directement pour le médicament : le marché ville + hôpital, net de toutes remises, a connu une croissance moyenne zéro sur 2010-2018, ce qui est sans précédent pour un secteur de cette nature. Et indirectement pour le secteur des diagnostics *via* la régulation des laboratoires de biologie (baisses de prix continues depuis 2008 + exigences réglementaires) et les achats hospitaliers.
- En outre, la régulation des dépenses depuis plus de 10 ans passe très majoritairement par des baisses de prix massives, ce qui crée un effet cumulé dont les conséquences sont particulièrement négatives à l'exportation et à l'international, du fait du système de prix de référence du pays source.
- Dans ce contexte très contraint, les huit entreprises composant le « G5 » sont indiscutablement un fleuron, dans un secteur très concurrentiel. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 42 100 emplois directs dans l'industrie de santé en 2018, dont 19 200 dans la production, un excédent de 10,4 Mds€ de la balance commerciale, en forte hausse sur dix ans. Le G5, c'est aussi la très grande majorité de la recherche pharmaceutique faite en France et une large diffusion régionale.
- *A contrario*, le reste de l'industrie du médicament et des diagnostics opérant en France (hors G5) bien qu'il détienne l'immense majorité du marché intérieur (plus de 80%) a une balance commerciale déficitaire et une dépense de recherche en France modeste.
- Pourtant, cette contribution du G5 est menacée. Dans le temps, l'effet de ciseaux sur les résultats des entreprises est imparable. Forte baisse du CA intérieur du fait de la régulation, forte hausse des achats, le double effet se traduit par une baisse vertigineuse de la valeur ajoutée et avec elle de l'excédent brut d'exploitation des entreprises du G5. En incluant les emplois indirects et induits, le G5 contribuait à 0,68% du PIB de la France en 2017 versus 0,88% en 2010 (soit -23%).
- Malgré cela, les entreprises du G5 ont, pour l'instant, fait le choix de maintenir l'emploi en France qui est globalement resté au même niveau qu'en 2010. Face à la contrainte drastique de la régulation, les entreprises du G5 ont un « modèle économique » d'entreprises responsables sous contrainte de régulation, porté par les exportations. La soutenabilité de ce « modèle » est directement dépendante du maintien de la performance des exportations.
- De surcroît, leur fort dynamisme industriel et l'effet d'entraînement *via* leurs achats et investissements s'est traduit par la pérennisation ou la création d'un nombre croissant d'emplois chez les fournisseurs et sous-traitants. Au total, l'activité du G5 représentait 90 000 emplois en France (G5 inclus) en considérant seulement les fournisseurs du premier cercle (+5% en 7 ans) et même 120 000 emplois en considérant l'effet au rang n. Le modèle est vertueux *via* les effets de diffusion qui bénéficient à tout le territoire national.
- Le maintien de l'emploi direct, la contribution indirecte et induite en hausse et la performance exceptionnelle à l'export sont potentiellement fragilisés par la modification de la structure du marché liée aux biotechnologies, mais plus encore touchés par la permanence annoncée d'une très forte régulation, concentrée sur les baisses de prix, touchant *in fine* les marges pour investir.
- Le G5 résiste heureusement et contribue encore énormément. Mais si la régulation continue avec la même intensité, les économies apparentes seront effacées par un manque à gagner économique et social, déjà important, qui ira grandissant. L'enjeu prioritaire est la production en France.
- Il est paradoxal que le secteur des industries de santé porte sans discontinuer la majorité du poids de la régulation, alors qu'il s'agit d'un secteur stratégique pour le pays. L'objectif de long terme de la politique industrielle devrait être que le « G5 » ne soit plus huit entreprises fortement contributrices, mais douze ou quinze.

Rapport de synthèse

Les huit entreprises qui composent le « G5 » (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théa) ont demandé au BIPE de mesurer leur contribution à l'économie française, son évolution depuis 2010 et d'apprécier l'impact de la régulation des dépenses de santé.

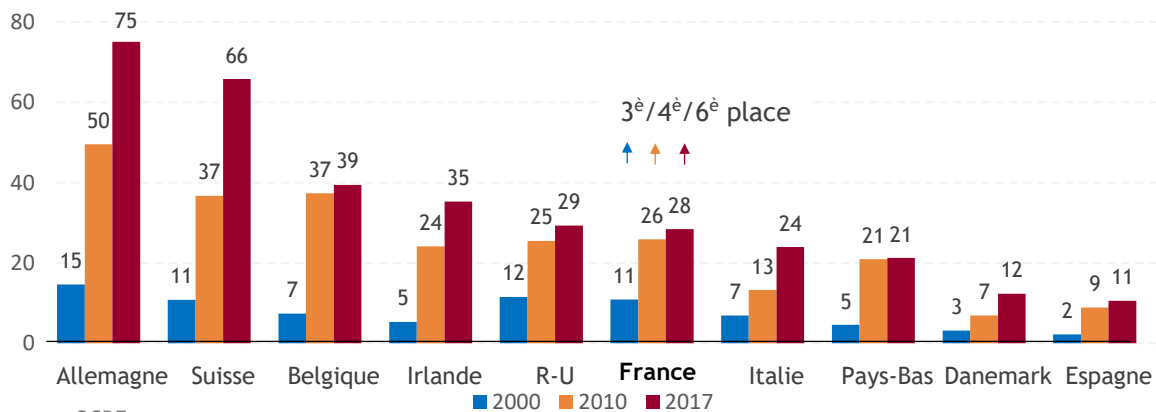
1^{ère} partie : La place de la France dans l'industrie de santé et la régulation

1^{er} constat : Depuis 2000, la France a perdu des places en production pharmaceutique, en balance commerciale pharmaceutique et en recherche clinique.

Alors que la France était souvent citée comme leader avant 2000, quelle est aujourd'hui sa place dans la production de médicaments ? L'examen des données européennes de production pharmaceutique (Eurostat, OCDE, EFPIA) fait apparaître des problèmes de cohérence entre elles. En revanche, pour les exportations de médicaments et la balance commerciale, les données des pays sont comparables et homogènes sur toute la période et il est certain que la France a perdu du terrain par rapport à bon nombre de pays européens : la France est passée de la 3^{ème} position en 2000 à la 6^{ème} en Europe en 2017 pour les exportations et en 7^{ème} position pour la balance commerciale (ici : médicaments + principes actifs ; Graphique 1 et

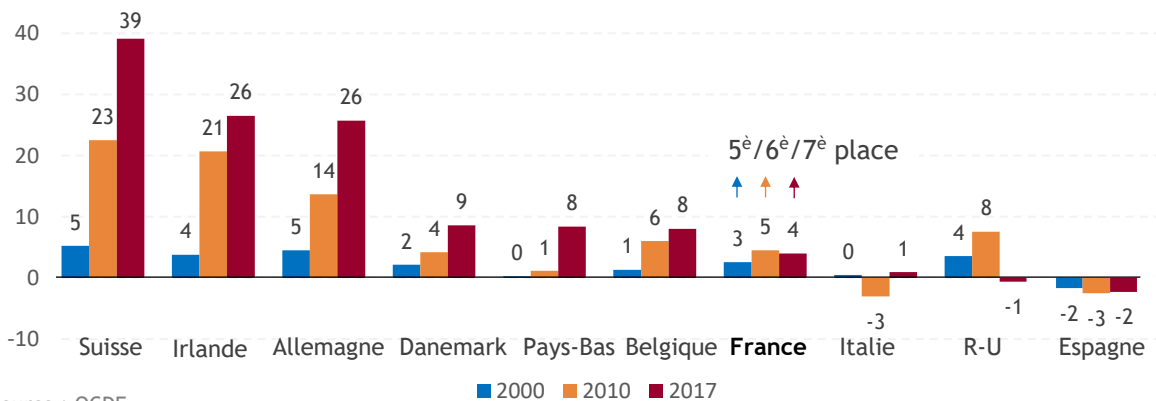
Graphique 2). En particulier, tous les pays présentés ont amélioré leur balance depuis 2010 - et parfois très fortement - sauf la France et le Royaume-Uni.

Graphique 1. Exportations pharmaceutiques entre 2000 et 2017 en Mds€



Source : OCDE

Graphique 2. Balance commerciale pharmaceutique entre 2000 et 2017 en Mds€



Source : OCDE

En croisant ces chiffres d'exportations/importations avec les évolutions des marchés intérieurs nationaux, on peut confirmer que la France a également perdu du terrain en production par rapport aux autres pays.

En France, le marché intérieur a peu progressé en valeur brute depuis 2010 (et même stagné en net de remises cf. infra). Et l'excédent commercial a légèrement diminué. Soit au final une quasi-stagnation de la production pharmaceutique française, qui est confirmée par les chiffres INSEE (+1% en 6 ans soit 0,2% par an). Au contraire, beaucoup d'autres pays sont en nette progression, surtout ceux qui combinent le double effet de la hausse de leur marché intérieur et de l'amélioration de leur balance commerciale du médicament. Notamment, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse et à un moindre degré la Belgique. Et dans d'autres pays comme l'Irlande ou le Danemark, la production est fortement tirée par l'exportation.

Par ailleurs, la structure de la production évolue avec les nouveaux produits qui remplacent les produits matures. Une étude relayée par le Leem montrait que sur 282 nouveaux médicaments autorisés en Europe entre 2012 et 2016, 86 sont produits en Allemagne, 68 au Royaume-Uni, 39 en Irlande et 21 en France.

La recherche clinique exécutée en France évolue dans le même sens. Il ressort de la 9^{ème} enquête biennale du Leem (décembre 2018) sur l'attractivité de la France pour la recherche clinique que la France continue de compter parmi les grands acteurs, avec des domaines d'excellence. Mais le nombre d'essais industriels initiés en France continue de diminuer et cette diminution est plus importante que celle de nos voisins européens en tête de classement (Royaume-Uni, Allemagne et Espagne).

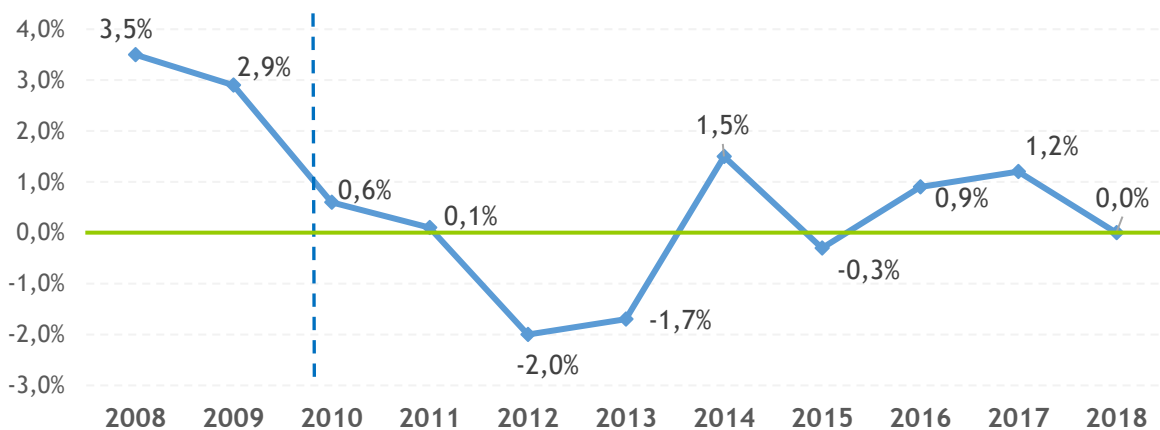
Enfin, **la fiscalité ne joue pas en faveur de l'attractivité de la France** : concernant le secteur du médicament qui, outre la fiscalité ordinaire, est soumis à une importante taxation spécifique, l'étude PwC de 2017 sur données 2016 montrait que « sur 7 pays (France, Allemagne, Italie, UK, Irlande, Espagne, Suisse), la France est systématiquement en queue de peloton avec des taux d'impôts largement supérieurs à la moyenne européenne ».

2^{ème} constat : l'intensité de la régulation des dépenses de santé en France a entraîné une stagnation du marché intérieur du médicament en moyenne depuis 2010 qui n'a aucun équivalent, à notre connaissance, dans un secteur industriel de cette nature

En considérant le marché total régulé c'est-à-dire ville remboursable + hôpital (liste en sus, médicaments rétrocédables, autorisations temporaires d'utilisation ATU) et en raisonnant - comme on doit le faire - net de tous reversements (remises sur les produits, remises ATU et clauses de sauvegarde), le CA net 2018 est exactement au niveau de 2009 (23,1 Mds€) soit une croissance moyenne zéro sur 9 années (Graphique 3).

Le secteur est même en recul en termes réels sur 2010-2018 puisque l'inflation a été de +9,5% sur la période.

Graphique 3. CA France régulé total du médicament (ville+ hôpital), net de reversements (*)



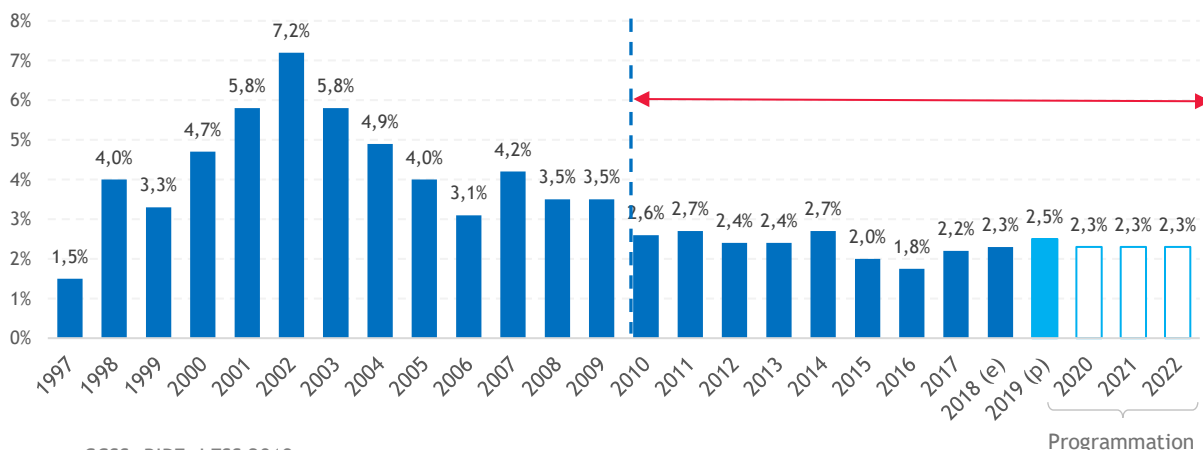
(*) reversements = remises produits + remises ATU + clauses de sauvegarde

Source : calcul BIPE sur données GERS, 2017 rectifié et 2018 estimé

3^e constat : la très forte régulation de l'ONDAM a effectivement commencé en 2010. Plus de la moitié a porté sur le médicament.

C'est à partir de 2010 que le taux de croissance réalisé au sens de l'Objectif National de Dépenses d'Assurance-Maladie (ONDAM) est descendu nettement sous les 3% et a connu depuis, une moyenne de réalisation de +2,3% sur 2010-2018 (graphique 4).

Graphique 4. Evolution des dépenses totales dans le champ de l'ONDAM



Sources : CCSS, BIPE, LFSS 2019

Les mesures d'économie annuelles ont permis de passer d'une croissance tendancielle des dépenses de santé de l'ordre de +4,5% à cette réalisation moyenne de +2,3%. L'analyse du tableau d'économies de chaque année montre que **le médicament a représenté près de 60% des économies réelles - c'est-à-dire hors transferts - sur 2010-2018 (et également 2019 déjà voté) alors qu'il ne représente que 15% de l'ONDAM en poids de dépenses.**

Plus largement, c'est tout le secteur des industries de santé (médicaments, dispositifs médicaux, diagnostics) qui porte la majorité du poids de la régulation en France (le reste étant porté par l'hôpital) alors même qu'il s'agit d'un secteur stratégique pour le pays. La politique industrielle est bridée par la très forte contrainte sur les comptes publics.

4^e constat : la régulation des dépenses pèse aussi sur le secteur des diagnostics du fait des économies imposées chaque année aux laboratoires d'analyse biologique et aux hôpitaux.

L'industrie des diagnostics doit composer avec une forte pression sur les prix venant de quatre facteurs : 1) les baisses de prix de l'ordre de 2% par an imposées aux laboratoires d'analyse, chaque année sans exception depuis 10 ans, dans le cadre des économies de l'ONDAM ; 2) les économies imposées dans l'ONDAM sur les achats des hôpitaux ; 3) la concentration des laboratoires (4500 centres de prélèvement mais seulement 800 centres accrédités), un mouvement de regroupement qui est loin d'être terminé en France (seulement une centaine en Allemagne par exemple) et qui aboutit à des clients de plus en plus gros et à des appels d'offres ; 4) la concurrence « normale » dans un secteur très disputé au niveau mondial et marqué par l'innovation permanente (nouveaux marqueurs).

Les constats 3 et 4 sont confirmés par une source officielle, la Direction de la Sécurité sociale : sur 2010-2017, pour l'ensemble de la médecine de ville (tous postes), le médicament a représenté 77% des économies (83% en incluant les dispositifs médicaux) et la biologie 6% (Tableau 1).

Tableau 1. Soins de ville : économies par poste de soins entre 2010 et 2017

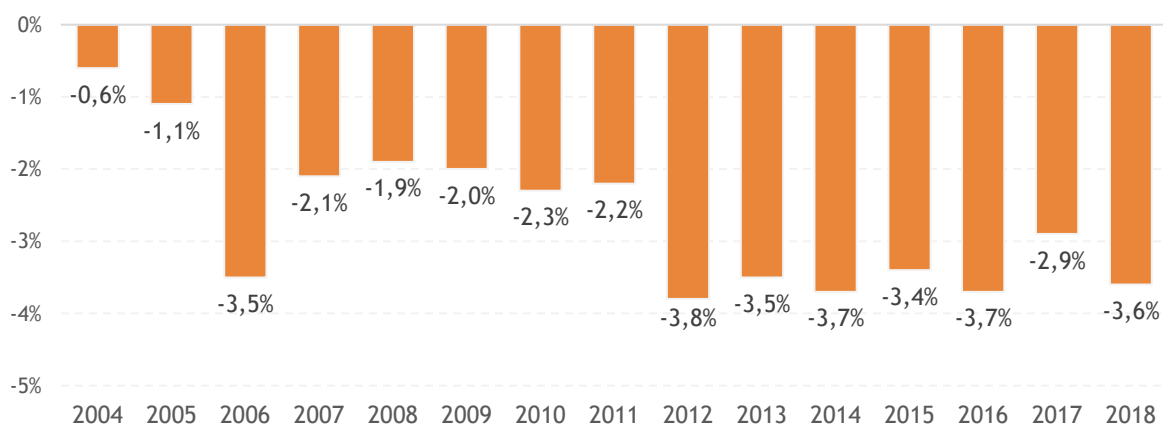
	Dépenses 2010	Dépenses 2017	Différence en niveau	dont hausses de tarifs	dont économies	Part dans les économies
Prestations de soins de ville	72 480	84 625	12 145	2 925	9 465	100%
Honoraires médicaux	19 100	22 710	3 610	1 755	685 (radiologie)	7%
Honoraires paramédicaux	8 820	12 340	3 520	400	0	0%
Biologie	3 395	3 510	115	5	550	6%
Transports	3 520	4 610	1 090	345	55	1%
Médicaments	22 155	22 505	350	205	7 310	77%
Dispositifs médicaux	4 860	6 835	1 975	40	550	6%
Indemnités journalières	10 010	11 280	1 270	70	315	3%
Autres	620	835	215	105	0	0%

Source : rapport Commission des Comptes de la Sécurité sociale rédaction par la Direction de la Sécurité sociale, juin 2018

5^e constat : la régulation des dépenses depuis plus de 10 ans passe très majoritairement par des baisses de prix, ce qui crée un effet cumulé massif.

Sur le marché officinal du médicament, les baisses de prix représentent depuis 2006 l'outil numéro un de la régulation, avec une marche supplémentaire à partir de 2012. Les économies ont été en moyenne de 3,5% du marché remboursable par an depuis cette date (Graphique 5).

Graphique 5. Effet des baisses de prix sur l'évolution du marché remboursable, prix industriel HT



Source : calcul BIPE sur données GERS

L'effet cumulé finit par avoir un impact très puissant :

- **les conséquences sont très négatives à l'exportation**, et plus largement à l'international, en raison du système du prix de référence du pays source. Les conclusions d'une étude de 2018 menée par iQVia sont reprises ainsi par le Leem : « lorsque 1 euro de chiffre d'affaires est perdu en France, suite à une baisse de prix, la perte à l'international est de 0,46 euro. Ce ratio est encore plus important lorsqu'on se concentre uniquement sur les produits fabriqués en France : 1 euro de perte en France entraîne 0,81 euro de perte de chiffre d'affaires à l'étranger. Ces chiffres démontrent donc que les conséquences des baisses de prix en France dépassent le marché français et sont délétères pour nos exportations ».
- Le bas niveau des prix français, comparativement à la moyenne européenne, accentue aussi le développement du commerce parallèle qui désorganise l'approvisionnement.
- Une fraction importante des baisses de prix concerne les génériques, ce qui ne peut qu'accroître le mouvement de délocalisation de leur fabrication.

L'outil « baisses de prix » n'est pas une solution de long terme : il a un effet annuel mécanique qui aura nécessairement une butée et n'agit pas en profondeur. Depuis une dizaine d'années, la régulation des dépenses de santé s'appuie essentiellement sur cet outil et n'est pas suffisamment structurelle.

L'autre outil de la régulation par les prix du médicament, la clause de sauvegarde appliquée à l'industrie, a connu continuellement des taux de déclenchement très faibles voire négatifs.

L'écart entre le taux voté de la clause de sauvegarde appliquée à l'industrie (qui déclenche des reversements) et le taux voté de l'ONDAM général a été de 2,1 points en moyenne depuis 2005, ce qui est considérable sur une longue période. Le déclenchement de la clause a été limité par la forte régulation directe (point précédent). Mais le fait que ce taux soit toujours très bas en 2019 (+0,5% voté, marché ville + hôpital, net de remises *versus* +2,5% pour l'ONDAM général) et ait même été négatif en 2015 et 2016 (-1%) est un symbole de dissuasion pour l'investissement.

2^e partie. Le G5, une forte contribution à la richesse de la France, freinée par la régulation

Le G5, un fleuron industriel français dans un secteur de pointe

Pour les critères économiques majeurs (production, balance commerciale, recherche et *in fine* emploi), la place des entreprises du G5 est essentielle :

- **La production industrielle** en France :
 - 19 200 emplois directs pour le G5 (médicaments et diagnostics) en 2018 et plus de 25 000 en incluant les fournisseurs du premier cercle ;
 - 750 M€ d'investissements en 2017 ; 3,5 Mds€ d'investissements sur les 5 dernières années.
- **La balance commerciale** :
 - un excédent de 10,4 Mds€ en 2018 pour le G5, en hausse de plus de 4 Mds€ en 10 ans ;
 - à lui seul, 140 % de la balance commerciale française médicaments + diagnostics (+7,4 Mds€) en 2018 *versus* 85% en 2008 (en tenant compte du champ des entreprises du G5 d'alors) ;
- **La recherche** : près de 3 Mds€ de recherche réalisée en France en 2017 par le G5, soit près des trois quarts de l'effort de recherche des secteurs médicaments + diagnostics (estimation)
- **L'emploi direct** en France avec un large ancrage territorial :
 - 46 000 emplois dans les entreprises du G5 en 2018 ;
 - dont 42 100 dans l'industrie de santé en 2018 : 38 100 emplois dans le médicament (soit 40% de l'emploi total de l'industrie pharmaceutique en France) et 4 000 dans les diagnostics ;
 - une présence sur 107 sites en France dont 52 en production et 32 en recherche.

La permanence d'une solide présence industrielle et l'excédent commercial massif qui lui est lié sont d'autant plus précieux qu'ils émergent dans un contexte de désindustrialisation continue à l'échelle du pays (de 5,1 millions d'emplois industriels en 1980 à 2,9 millions en 2017) et de déficit de la balance commerciale française (- 25 Mds€ pour l'ensemble des biens industriels).

Ces chiffres signifient que **le reste de l'industrie pharmaceutique opérant en France (hors G5) contribue de moins en moins. Sans le G5, la dépense de recherche serait faible et la balance commerciale fortement déficitaire.**

Dans le contexte décrit d'une compétition internationale accrue où la France a du mal à garder son rang (cf. 1^{ère} Partie), **l'apport des entreprises du G5 en production et en recherche est crucial.**

Le G5, des entreprises internationales fortement implantées en France

L'implantation économique des entreprises du G5 en France est sans commune mesure avec leur part du marché intérieur, ni même avec leur part de CA réalisée en France.

Les entreprises du G5 représentaient 17% du marché du médicament ville + hôpital en 2018 et un peu plus de 10% pour les diagnostics. **Alors que le marché français ne représente que 10% du CA mondial des entreprises du G5, la France concentre 30% de leur emploi mondial (ce qui leur permet notamment de produire cette performance à l'exportation) et plus de 40% de leur recherche mondiale.** Les entreprises du G5 choisissent de faire beaucoup de production et de recherche en France.

Le G5 génère une activité fortement contributrice à l'économie française

Le G5, outre les huit entreprises adhérentes, entraîne dans son sillon un ensemble d'entreprises fournisseurs ou sous-traitants. Cette activité économique s'assortit du versement de rémunérations générant à leur tour des dépenses de consommation par les salariés du G5, de leurs fournisseurs et sous-traitants. Cet ensemble constitue « le premier cercle d'évaluation » de l'activité économique du G5. La vision peut ensuite être élargie en prenant en compte les consommations intermédiaires en chaîne des fournisseurs et les dépenses de consommations liées aux rémunérations versées, jusqu'au « rang n ».

L'activité économique générée par le G5 au sein du premier cercle a représenté **une contribution de 15,5 Mds€ au PIB de la France en 2017** (Graphique 6), soit 0,68% de la richesse créée en France. Cet effet économique a même atteint 18,3 Mds€ au rang n.

La contribution du G5 aux recettes des comptes publics a été estimée à 3,8 Mds€ en 2017 et même plus de 4 Mds€ au rang n (en considérant les impôts et taxes des entreprises, les cotisations sociales et patronales, impôts sur le revenu des salariés).

En rapprochant deux réalités somme toute différentes, il s'avère que la contribution du G5 aux recettes des comptes publics est supérieure à la dépense de l'assurance-maladie liée à la demande de santé couverte par l'offre du G5, soit 3,4 Mds€ (part industrie du prix, hors marges de la distribution). Ainsi, sans la présence économique du G5, la dépense assurance-maladie existerait toujours pour répondre à la demande de santé, mais avec à la place des produits importés et une moins-value économique au lieu d'une forte plus-value.

La contribution du G5 est soutenue par les exportations

A leur seul niveau, les huit entreprises du G5 génèrent 10,2 Mds€ de PIB. **Cette performance tient en particulier au dynamisme des exportations** : ces dernières représentaient en 2017, 78% du chiffre d'affaires des entités françaises du G5 (neutralisé des flux intra-filiales françaises) et ont progressé d'un peu plus de 5% en 7 ans. Toutes choses égales par ailleurs (structure de charges équivalentes et hors effet de hausse du taux d'utilisation des capacités), **1Md€ d'exports génère 0,4 Md€ de PIB.**

La France bénéficie pleinement de la bonne santé des exportations du G5 : à travers l'activité des entreprises du G5 réalisée sur le territoire d'une part, à travers les achats contractés auprès de fournisseurs ou sous-traitants du territoire national d'autre part. Ces consommations intermédiaires non seulement progressent depuis 7 ans mais ont été réalisées, en 2017 comme en 2010, à 55% auprès d'entreprises présentes sur le territoire français.

Malgré ce dynamisme, l'effet de richesse généré par l'activité du G5 baisse depuis 7 ans : la régulation du secteur pèse fortement sur le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du G5 pour le marché intérieur a diminué de près de 1 Md€ en 7 ans et s'établissait à 4,5 Mds€ en 2017. Cette baisse est imputable à la force de la régulation.

Un calcul de cadrage sur la période 2010-2017 a été réalisé pour conforter l'analyse sectorielle. Il montre que le CA France du G5 est statistiquement très significativement et très fortement corrélé à deux facteurs : la demande de santé approchée par le tendancier de l'ONDAM d'une part, les montants cumulés d'économies des lois de financement de la sécurité sociale (LFSS) d'autre part. Ces deux corrélations sont avec l'impact de l'inflation sur les achats du G5 les plus significatives.

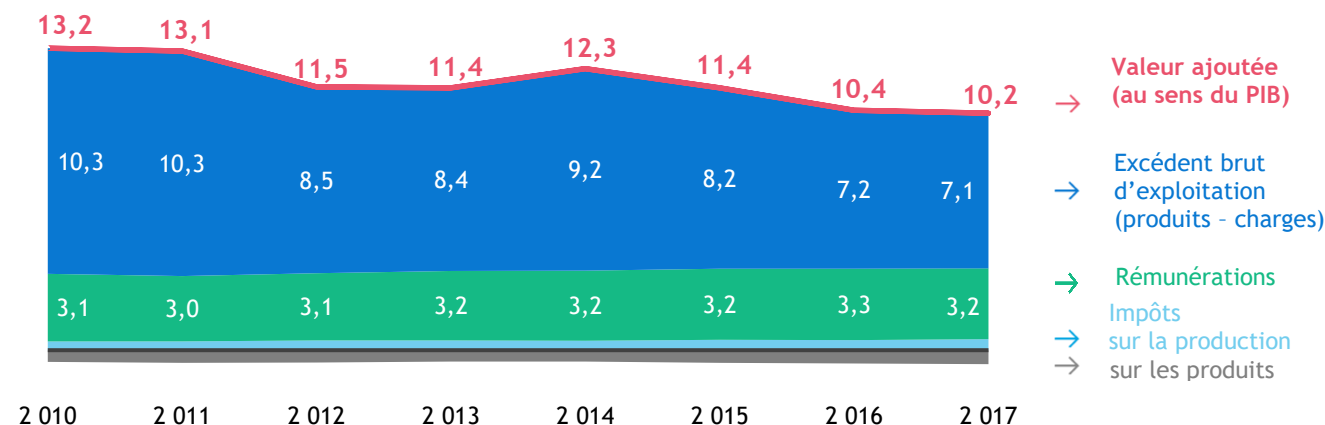
Cela signifie que le CA France des entreprises du G5 pourrait être tendanciellement orienté à la hausse compte tenu du dynamisme de la demande de santé (tendancier de l'ONDAM voisin de +4,5% par an sur la période 2010-2017). Or, il est *in fine* en baisse de 1 Md€ sur la période. L'effet régulation est donc d'une telle ampleur qu'il contrecarre la tendance à la hausse du CA France lié à la demande de santé et conduit à une baisse voisine de -2,5% par an.

A moyen terme, si le niveau de régulation restait similaire à celui des dernières années, l'effet richesse nationale du G5 pourrait encore baisser de près de 2 Mds€ d'ici 5 ans, soit 2022 (hors effets de seuil qui conduiraient les entreprises du G5 à fermer des unités de production par exemple).

L'impact de la régulation se double d'une forte croissance des charges : un net effet ciseaux expliquant la baisse de -23% en 7 ans de la contribution du G5 au PIB

Parallèlement à la force de la régulation, le modèle de production des entreprises du G5 est marqué par une progression de +4,3% par an des achats depuis 2010 (soit +35% en 7 ans). Pour les entreprises du G5 qui ont maintenu leur emploi, l'effet de ciseaux est imparable : forte baisse du CA France du fait de la régulation d'une part, très forte hausse des achats d'autre part, le double effet se traduit par une baisse vertigineuse de la valeur ajoutée et avec elle de l'excédent brut d'exploitation des entreprises du G5 (Graphique 6) : une baisse de 3Mds€ entre 2010 et 2017 qui joue à la baisse sur l'effet PIB du G5 malgré un CA global stable sur la période.

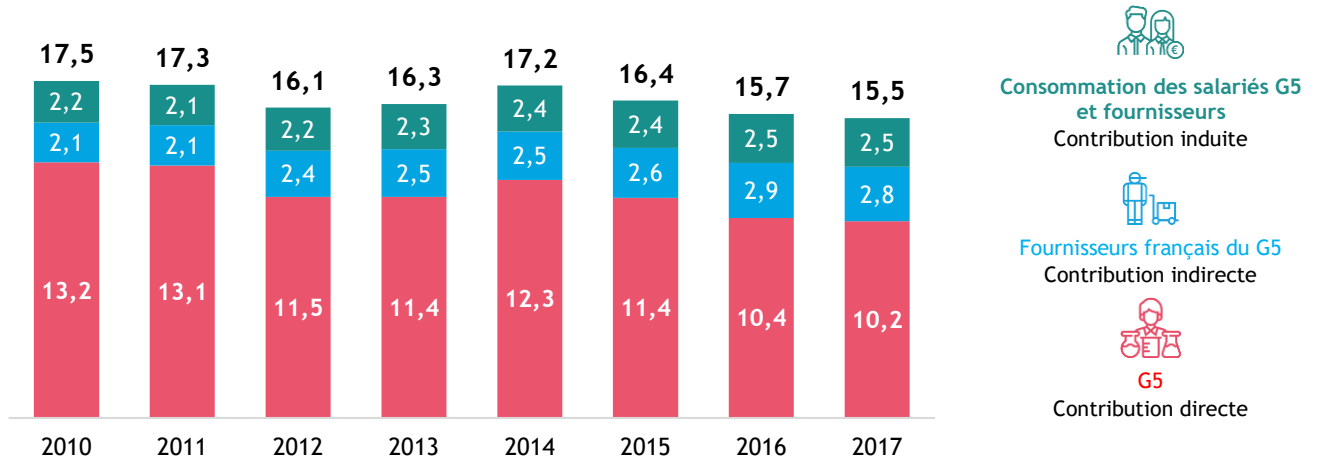
Graphique 6. Décomposition de la valeur ajoutée au sens du PIB des entreprises du G5 (en Mds€)



Sources : BIPE d'après données des entreprises du G5

Néanmoins, à l'échelle de la France, en tenant compte de l'effet d'entraînement économique positif sur les fournisseurs du premier cercle et des effets rémunération, l'activité du G5 génère au total une contribution au PIB en baisse de 2 Mds€ en 7 ans (et non 3 Mds€ de baisse de l'EBE ; cf. histogrammes rouges du Graphique 7).

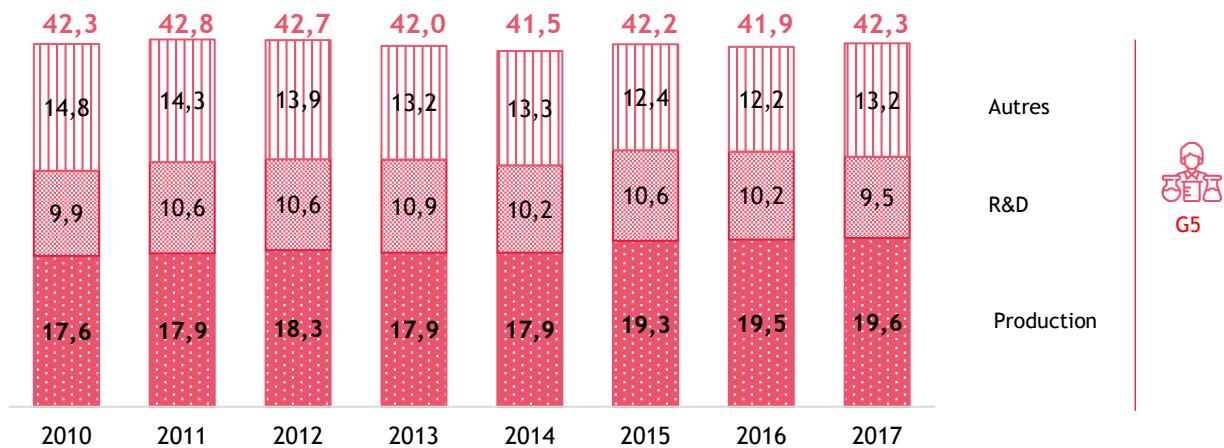
Alors que le PIB de la France a progressé de 15% entre 2010 et 2017, l'effet richesse lié à l'activité du G5 a baissé de 11%. En euros courants, le G5 contribuait à 0,88% du PIB en 2010, mais seulement à 0,68% en 2017, soit une baisse de contribution de 0,2 point malgré l'assise industrielle des acteurs qui le constituent et l'arrivée de deux laboratoires de taille plus intermédiaire : soit « un recul de contribution au PIB de 23% ».

Graphique 7. Contribution totale du G5 au PIB français (en Mds€)

Sources : BIPE d'après données des entreprises du G5, Insee et Esane

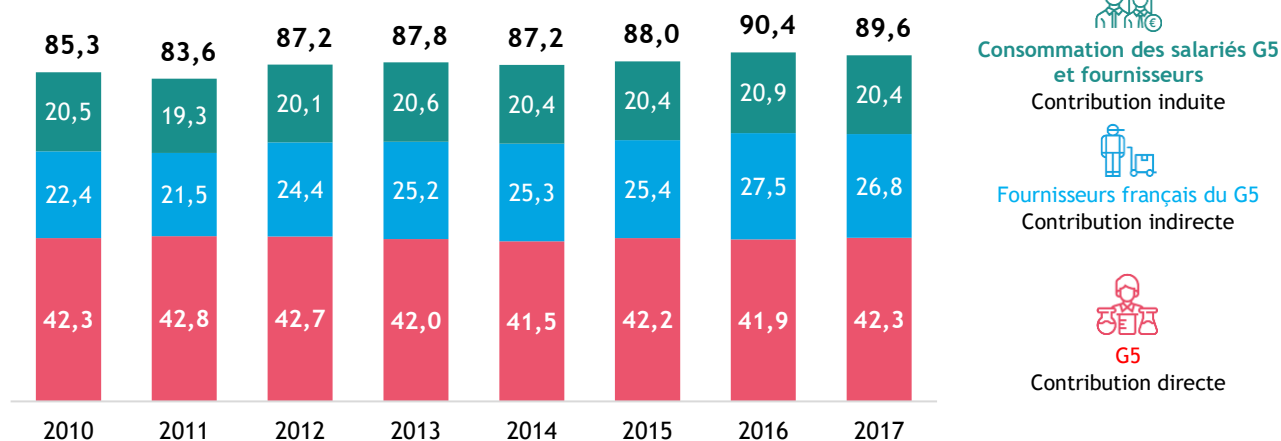
Malgré les contraintes, l'emploi du G5 a été maintenu ; l'emploi industriel et l'emploi indirect en France ont même progressé

Malgré cette double contrainte, les entreprises du G5 ont fait le choix de maintenir l'emploi en France, notamment l'emploi industriel en progression : elles occupent 19 600 personnes en production et au total 42 300 personnes en 2017 comme c'était déjà le cas en 2010 (Graphique 8). Par ailleurs, l'emploi direct mobilisé en R&D demeure très élevé (plus de 20% des effectifs) alors même que la sous-traitance se développe dans ce domaine.

Graphique 8. Emploi direct du G5 (effectifs en milliers)

Sources : BIPE d'après données des entreprises du G5

Le fort dynamisme industriel des entreprises du G5 et leur effet d'entraînement croissant *via* leurs achats et investissements s'est traduit de surcroît par la pérennisation ou la création d'un nombre croissant d'emplois chez les fournisseurs et sous-traitants. Au total, l'activité du G5 a mobilisé en 2017 en France, 90 000 salariés dont le G5 est directement responsable s'agissant de leurs collaborateurs et des salariés de leurs fournisseurs du premier cercle (+5% en 7 ans, Graphique 9). Parmi eux, 27 000 occupent un emploi dans l'industrie.

Graphique 9. Contribution à l'emploi du G5 (effectifs en milliers)

Sources : BIPE d'après données des entreprises du G5, Insee et Esane

L'effet d'entraînement économique *via* les achats en chaîne des fournisseurs porte même la **contribution sociale du G5 à 119 000 emplois en 2017** de manière diffuse au sein de l'ensemble de l'économie. L'effet multiplicateur sur l'emploi des entreprises du G5 est élevé : il est voisin de 3.

Synthèse du modèle économique et perspectives : des entreprises responsables mais exposées

Dans un contexte de forte baisse du CA France en lien avec la régulation et de hausse des charges du fait de l'évolution des modèles productifs, les entreprises du G5 auraient pu réduire leurs effectifs pour maintenir leurs résultats. Au contraire, elles ont fait le choix de maintenir l'emploi et d'investir fortement en production et R&D pour préserver leur potentiel dans le futur. Ces choix stratégiques responsables ont été rendu possibles par la bonne performance à l'export. Au final, l'emploi du G5 a été maintenu, la contribution à l'emploi des fournisseurs a progressé, le modèle est vertueux *via* les effets de diffusion.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ? La contrainte de la régulation devrait rester durablement forte, à défaut d'une refonte de l'ONDAM. Les entreprises du G5 seront-elles encore résilientes ? Comment se comporteront-elles à l'export dans un contexte de modification de la structure du marché avec la progression des biotechnologies ? Une baisse de pénétration à l'export accélérerait la survenance de l'effet ciseaux (baisse du CA et hausse simultanée des charges) et avec lui d'un changement de cap stratégique ou d'organisation industrielle malgré la stature de ces entreprises. Dans un tel scénario, l'effet multiplicateur jouerait alors négativement : ce sont non seulement les emplois directs, mais avec eux, les emplois indirects qui s'avèreraient menacés.

Le modèle et les équilibres économiques ainsi décrits s'avèrent tout à fait atypiques par rapport aux autres secteurs industriels français et l'on mesure à travers les comparaisons sectorielles (cf. Tableau 2) combien les entreprises du G5 et plus globalement le secteur de l'industrie pharmaceutique pourraient du fait de la récurrence de la régulation par les prix atteindre le point de rupture de l'équilibre singulier actuel. En effet, nul autre secteur ne maintient ses emplois et ses investissements alors même que son chiffre d'affaires ne progresse pas sur moyenne période.

Tableau 2. Mise en perspective sectorielle : évolution cumulée sur 6 ans (2016 versus 2010) en prix courants

	Production	EBE	Emplois
Industrie, dont :	+4,4%	30,4%	-5,6%
Industrie automobile	+2,3%	25,8%	-21,1%
Aéronautique (et autres)	+57,5%	24,8%	7,4%
Textiles, industrie du cuir	+2,7%	62,9%	-13,3%
Industrie chimique	+4,8%	52,5%	-0,1%
Industrie pharmaceutique	+1,1%	0,1%	-6,0%
Entreprises du G5 (2010-2017)	+0,2%	-31,2%	0,4%
Construction	+2,8%	20,3%	-8,5%

Source : INSEE, Comptes nationaux, 2017, BIPE sur données G5

Au final, bien que fleuron de la France dans un secteur de pointe, la production de l'industrie pharmaceutique a moins progressé que celle du textile ou de la construction depuis 2010 (Tableau 2) ! Dans un contexte de croissance fragile, ces deux derniers secteurs ont réduit fortement l'emploi, les entreprises du G5, elles, l'ont maintenu. Malgré ses performances à l'export, l'industrie automobile n'a quant à elle connu une progression de l'EBE qu'avec une réduction de l'emploi. Face à la contrainte drastique de la régulation par les prix et son impact sur leur EBE en forte dégradation sur la période, les entreprises du G5 ont *in fine* un « modèle économique » d'entreprises responsables sous contrainte de régulation, porté par les exportations. La soutenabilité de ce « modèle » est directement dépendante du maintien de la performance des exportations.

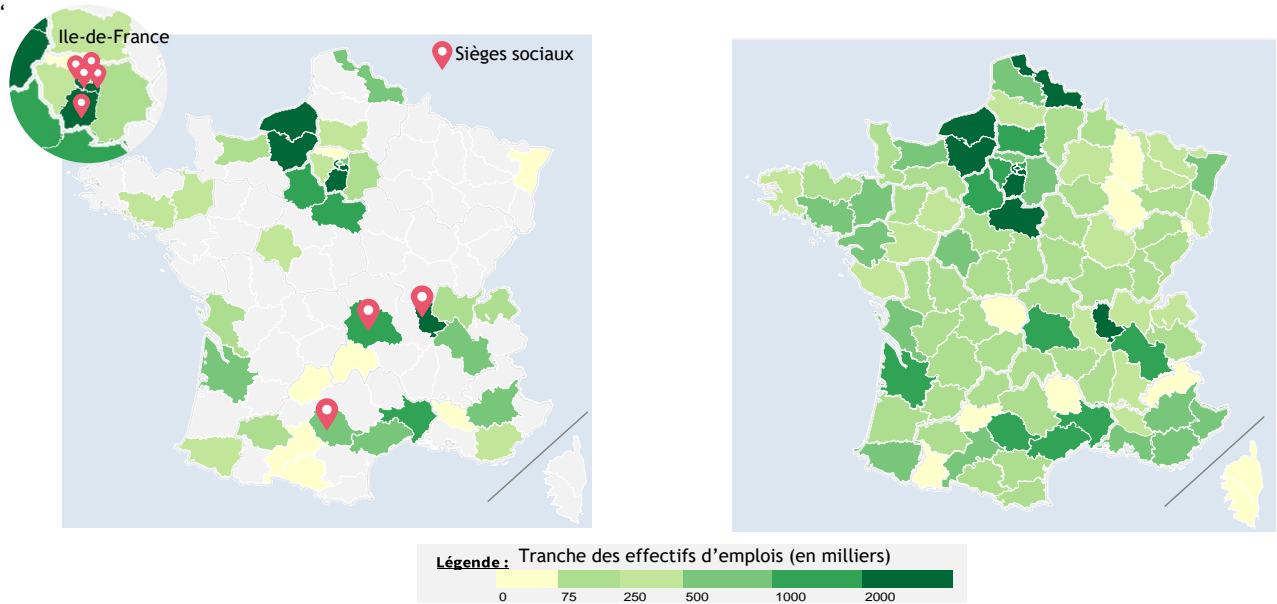
L'activité du G5 se diffuse largement et bénéficie à tout le territoire national

Autre point remarquable, **la contribution économique et sociale des entreprises du G5 se distingue par sa large diffusion sur l'ensemble du territoire français**. Les entreprises du G5 comptent 107 sites d'activité rassemblant 199 établissements répartis sur pas moins de **36 départements** (Carte 1 à gauche).

Outre cette géographie industrielle répartie sur tout le territoire français qui témoigne d'un engagement particulier des entreprises du G5 à produire en France, le maintien du siège social de trois des entreprises du G5 en région est le signe d'un attachement fort de ces entreprises à leurs racines locales.

Au-delà de leurs implantations, **le dynamisme économique du G5 se diffuse à la France entière** *via* les achats réalisés selon la localisation des entreprises de l'industrie chimique et pharmaceutique ainsi que des activités spécialisées scientifiques et techniques qui constituent les principaux secteurs sollicités par l'industrie pharmaceutique. **L'effet multiplicateur sur l'emploi, se double ainsi d'une large diffusion sur l'ensemble du territoire national** (Carte 1 à droite), renforçant la contribution sociale des entreprises du G5.

Carte 1. Répartition de l'emploi des entreprises du G5 en 2017 (carte de gauche, contribution directe) avec simulation de la répartition de leurs fournisseurs en 2017 (carte de droite, contribution directe et indirecte)



Sources : BIPE d'après données des entreprises du G5, Insee et Esane

CONTRIBUTEURS

Ahmed AIT KACI

Conseiller scientifique
ahmed.ait-kaci@bipe.fr

Patrick BERTIN

Conseiller scientifique
+33 1 70 37 22 61
patrick.bertin@bipe.fr

Jacques MARQUAY

Senior Manager
+33 1 70 37 22 87
jacques.marquay@bipe.fr

Domitille de LA TOUANNE

Consultante
domitille.delatouanne@bipe.fr

Nathalie LERIDON

Consultante senior
nathalie.leridon@bipe.fr

Marie-Laetitia des ROBERT

Senior Partner
+33 1 70 37 22 79
marie-laetitia.desrobert@bipe.fr

This publication has been carefully prepared, but it has been written in general terms and should be seen as containing broad statements only. This publication should not be used or relied upon to cover specific situations and you should not act, or refrain from acting, upon the information contained in this publication without obtaining specific professional advice. Please contact BDO Advisory S.A.S. to discuss these matters in the context of your particular circumstances. BDO Advisory S.A.S., its partners, employees and agents do not accept or assume any responsibility or duty of care in respect of any use of or reliance on this publication, and will deny any liability for any loss arising from any action taken or not taken or decision made by anyone in reliance on this publication or any part of it. Any use of this publication or reliance on it for any purpose or in any context is therefore at your own risk, without any right of recourse against BDO Advisory S.A.S. or any of its partners, employees or agents.

BDO Advisory S.A.S., a simplified joint stock company incorporated under French law, is a member of BDO International and is part of the international organization of independent BDO member companies. BDO is the brand name used to designate the BDO network and each of its member companies.

Copyright © May 2019 BDO Advisory S.A.S. All rights reserved. Published in France.

bipe.com